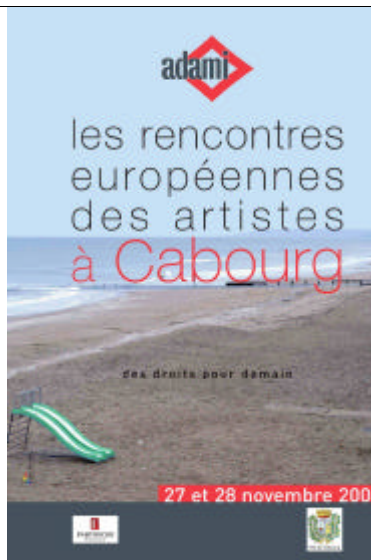




Communiqué de presse



Pour la **9^e année consécutive**, l'Adami présente :

les **Rencontres européennes des artistes**,
à **Cabourg les 27 et 28 novembre 2008**

sur le thème :

« Les artistes-interprètes dans l'économie de la culture »

Elles seront inaugurées le 27 novembre à 14h30
par **Philippe Ogouz**, Comédien, Metteur en scène,
Président du Conseil d'administration de l'Adami
et par **Jean-Paul Henriet**, Maire de Cabourg

Les débats seront ensuite ouverts par
Jacques Toubon, Député européen et Président d'Eurimages

Cette nouvelle édition sera l'occasion pour les comédiens, musiciens, chanteurs, producteurs, spécialistes des nouvelles technologies, juristes, représentants de sociétés « sœurs » de toute l'Europe... de réfléchir ensemble à la défense et l'avenir de la création artistique.

Les Rencontres européennes des artistes proposeront trois ateliers :

Jeudi 27 novembre / 14h45-17h30

Quelle place pour les artistes-interprètes à l'ère numérique ?

Cet atelier explorera les mutations qui traversent les pratiques des artistes-interprètes aujourd'hui tout en s'intéressant à leurs interactions avec les milieux industriels :

- Quel est l'impact de l'évolution des technologies dans leur travail et leur carrière ?
- Comment vivent-ils la révolution numérique ?
- Quelles sont les conséquences de ces transformations en termes de production, de fabrication, sur le plan juridique (droit moral) et économique (piratage) ?
- Quel impact dans les futures politiques culturelles locales, nationales et européennes ?

En introduction à cet atelier, **François Moreau**, enseignant au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et **Marc Bourreau**, Professeur d'économie à Télécom Paris Tech, présenteront les premiers résultats d'une étude réalisée auprès de 4 000 artistes musiciens professionnels et portant sur « *La perception qu'ont les artistes de la musique de la numérisation de la filière* » et « *Les opportunités et les menaces que cette numérisation représente pour eux* »

Modérateur

Bruno Boutleux, Directeur général Gérant de l'Adami

Intervenants (sous réserve de modifications)

Fabrice Absil, Gérant d'Absilon

Philippe Aigrain, Co-fondateur de la Quadrature du Net

Patrick Bloche, Député de Paris

Alain Charriras, Musicien, Administrateur de l'Adami

Pascal Rogard, Directeur général de la SACD

Christophe Stener, Secrétaire général de HP France, Président du SFIB

Jacques Toubon, Député européen, Président d'Eurimages

Vendredi 28 novembre / 9h30-12h30

Les œuvres audiovisuelles se vendent, s'achètent, s'échangent : que touchent les comédiens ?

Autour d'une étude éclairant les situations des comédiens, cet atelier questionnera, à la lumière de témoignages d'artistes, les évolutions des modes et des modalités de rémunération des acteurs : comment les nouvelles pratiques liées au développement des modes de diffusion sont-elles rémunérées?

Au cours de cet atelier seront évoqués les moyens dont disposent les artistes pour contrôler l'utilisation de leurs prestations et comment les nouveaux modes de circulation de leurs œuvres ont affecté ou non leurs revenus.

- Comment les sociétés de gestion des droits des artistes s'adaptent-elles ?
- Quelle est la position de la Commission européenne ?

En introduction à cet atelier, **présentation de l'enquête portant sur « les rémunérations des comédiens pour la fixation et l'exploitation de leur travail enregistré »** par **Marie Deniau**, consultante en ingénierie culturelle, auteur de l'enquête.

Modérateur

Isabelle Feldman, Directrice des affaires juridiques et internationales de l'Adami

Intervenants (sous réserve de modifications)

Jacques-Georges Bitoun, Avocat

Dominick Luquer, Secrétaire général de la FIA

Tobias McKenney, Juriste auprès de la Commission européenne, DG marché intérieur et service

Manuel Munz, Producteur, Les Films Manuel Munz

Philippe Ogouz, Comédien, Metteur en scène, Président de l'Adami

Jacques Peskine, Délégué général de l'USPA

Elisabeth Tanner, Présidente du SFFAL

Vendredi 28 novembre / 14h30-17h30

Artiste-producteur : choix ou obligation ?

Dans un projet artistique l'artiste-interprète est bien souvent, à travers sa motivation ou sa personnalité, le nerf de la guerre : il initie, convainc, motive, pour que son travail voit le jour sous la forme d'une création qui sera diffusée, achetée et vendue.

Parfois aussi, il choisit de s'autoproduire.

- Contrainte ou libre choix ?
- Comment peut-on définir l'autoproduction aujourd'hui ?
- Quels en sont les différents degrés ?
- Qui sont les partenaires de l'artiste autoproduit ?
- Quel est l'investissement financier des artistes autoproduits et d'où provient-il ?

Modérateur

Bruno Bouteux, Directeur général Gérant de l'Adami

Intervenants (sous réserve de modifications)

Pierre Darmon, Directeur de Bonsaï music

Jean-François Dutertre, Musicien, Délégué général de l'Adami

Xavier Filliol, Président de la commission musique du Geste

Bruno Lion, Editeur, Président du FCM

Hervé Rony, Directeur général du SNEP

Frédéric Vilcocq, Conseiller régional d'Aquitaine délégué aux cultures émergentes

AUTOUR DES RENCONTRES...

Grâce à la loi de 1985, l'Adami consacre une partie des droits qu'elle perçoit à l'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation professionnelle continue des artistes. Elle favorise ainsi l'emploi des artistes dans le respect du code du travail, des conventions collectives, et bien sûr des droits de propriété intellectuelle.

C'est dans le cadre de cette action artistique que l'Adami présente à Cabourg les opérations suivantes :

- La remise du **Prix Adami –Bruno Coquatrix 2009**, prix découverte des nouveaux talents de la chanson Adami, par un jury présidé par **Christian Olivier**, chanteur des **Têtes Raides**.

- **L'Adami Fait Son Cinéma** : projection du film Talents Cannes 2008 **Bientôt j'arrête** de Léa Fazer, suivi de trois courts métrages ayant reçu le soutien de l'Adami en 2007

- Deux concerts des **Révélation Classiques de l'Adami 2008**, avec **Paloma Kouider** (piano), **Clémentine Margaine** (mezzo), **Ronan Debois** (baryton), et **Julien Lazignac** (violoncelle). Ces artistes seront accompagnés au piano par Sophie Teulon.

- L'opération **Tout est langage**, en partenariat avec le Festival des Scénaristes : des comédiens ayant participé à **Talents Cannes** (**Selim Clayssen**, **Julien Goetz**, **Virginie Guillou** et **Brice Ormain**) « raconteront » à des élèves de primaire le scénario du film **U** de Grégoire Solotareff.

Programme détaillé des ateliers et opérations menées autour des Rencontres :
www.adami.fr

Contact presse :
Caroline Buire
T : 01 44 63 10 84
cbuire@adami.fr

Direction de la communication :
Jean Pelletier
T : 01 44 63 10 18
jpelletier@adami.fr

L'Adami perçoit et répartit les droits de propriété intellectuelle de 100 000 artistes-interprètes (comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs, chefs d'orchestre...) dont plus de 23 000 adhérents. Elle consacre une partie des droits perçus à l'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation professionnelle continue des artistes. En 2007, 13 millions d'euros ont été distribués à 1000 projets tous secteurs artistiques confondus.